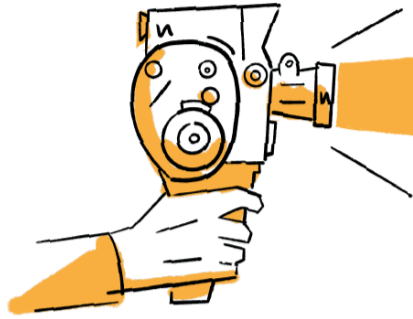


COMPRENDRE POUR DÉFENDRE

L'agroécologie Paysanne*

L'autonomie Paysanne

Les semences Paysannes*



Contexte :

Un modèle agro-industriel à bout de souffle

Au cours des cinquante dernières années, l'industrialisation des systèmes agricoles et alimentaires mondialisés et libéralisés, n'a pas permis d'améliorer de façon structurelle les conditions de vie des paysan·nes ni de répondre à la faim et à la malnutrition qui touchent encore 821 millions de personnes en 2019, majoritairement les populations rurales et paysannes.

Ce modèle, au contraire, participe à l'augmentation de la pauvreté rurale, à la dégradation de l'environnement et à la perte de qualité nutritionnelle des aliments produits et consommés.

Les paysans acteurs de la transition

Il est urgent de soutenir ceux-celles qui nous nourrissent. L'agriculture paysanne fournit encore aujourd'hui 53% des aliments consommés dans le monde; dont 80% sont produits par les femmes dont le travail n'est pas suffisamment reconnu.

Par leur savoir-faire, leur autonomie et leurs expertises sur le lien au sol et au vivant, et leurs différents modèles source de résilience (polyculture-élevage diversifiée, pastoralisme agroforesterie, ect.), ils et elles peuvent produire une alimentation saine et de qualité, qui permet une gestion durable des écosystèmes de notre planète adaptée à leur diversité et aux transformations du climat.

Par ailleurs, il est urgent de redonner un rôle central aux femmes qui sont souvent à l'origine de l'évolution des techniques, sources d'innovations et de valeur ajoutée pour leurs fermes.



SI LES FEMMES
OCCUPAIENT DES POSITIONS DE POUVOIR DANS L'AGRICULTURE,
LA FAIM DANS LE MONDE DIMINUERAIT D'ENVIRON 15% !

15%

L'AGRICULTURE PAYSANNE FOURNIT

53%
DES ALIMENTS
CONSOMMÉS DANS LE MONDE

L'AUTONOMIE PAYSANNE CHEZ

SOL



→ **56.3 tonnes** de céréales locales achetées par 3 minoteries permettent d'approvisionner

→ **249 transformateurs-trices** qui commercialisent leurs produits nutritifs en circuits courts auprès d'environ

→ **42 675 personnes au Sénégal** qui ont accès à des produits locaux et sont sensibilisés à la souveraineté alimentaire

→ **1 856 paysans** et transformateur·rices intégré·e·s au sein de filières locales accompagnées par SOL, ont augmenté leurs revenus grâce à leur activité au Sénégal.

→ **43 groupes de paysans et transformateur·trices** formé·e·s pour défendre leurs intérêts en Inde et au Sénégal

Pour accompagner cette logique d'autonomisation paysanne, SOL est engagée dans de nombreux réseaux (Plateforme Pour une autre PAC, Coordination Sud...) pour interpellier les décideurs publics sur les questions d'agroécologie paysanne et de transition agricole et alimentaire.

Pour un changement global, SOL milite pour l'arrêt des accords de libre échanges avec l'Afrique de l'Ouest (Accords de Partenariats Economiques notamment) et par la mise en cohérence des politiques agricoles européennes sur leurs impacts sur les petits-es paysan·ne·s du Sud.

COMPRENDRE POUR DÉFENDRE

L'agroécologie Paysanne*

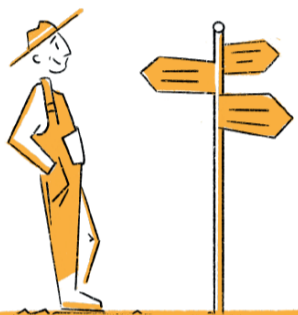
L'autonomie Paysanne

Les semences Paysannes*

QU'EST CE QUE C'EST ?



L'autonomie est au cœur de la démarche agroécologique. À l'échelle d'une ferme, l'autonomie permet de maîtriser davantage d'étapes de la production alimentaire notamment en maîtrisant les ressources énergétiques (cultiver des céréales pour nourrir ses animaux, faire partie d'un groupement d'agriculteur-rices pour s'échanger des ressources ou des services,...) et d'y trouver ainsi plus de sens en devenant un-e acteur-ric(e) essentiel-le de cet écosystème de production.



Autonomie
décisionnelle

L'autonomie décisionnelle est la capacité du/ de la paysan-ne d'être maître de ses choix en fonction des atouts et contraintes externes (contexte agricole et économique) et internes (contexte pédoclimatique, savoir-faire du paysan-ne...) à sa ferme afin de choisir les modes de production, de commercialisation, de financement qui répondront efficacement à ses objectifs.



Autonomie
économique
& financière

L'autonomie économique est la capacité à créer des modèles de ferme qui dégagent un revenu juste et rémunérateur et qui assurent l'autofinancement de la ferme.

Autonomie
technique



L'autonomie technique est la capacité à maîtriser sa dépendance vis à vis de ses fournisseurs.

La plus ou moins grande dépendance dans l'achat des approvisionnements entraîne une plus ou moins grande vulnérabilité économique (dépendance par rapport aux prix) et technique (moindre maîtrise composition des aliments...).

AUTONOMIE PAYSANNE⁽¹⁾

Contrairement à la notion d'autarcie et de solidarité, l'autonomie repose sur le partenariat dans une logique de complémentarité, avec les autres acteurs locaux.

L'autonomie paysanne nécessite une dynamique de changement global soutenue par des politiques publiques qui :



• Renforcent la résilience de nos systèmes alimentaires face à des chocs économiques (fluctuation du prix des engrais, des pesticides, du pétrole), politiques (fluctuations des aides agricoles) et climatiques (sécheresses, inondations)

• Représentent un levier majeur de la cohésion sociale par la promotion de la gouvernance locale, de la souveraineté alimentaire et de l'autonomie des communautés

• Allient la justice environnementale (respect de la biodiversité et des ressources naturelles...) et la justice sociale (solidarité, partage, respect des droits humains...)